

## Un spectacle protestaire de la cascade le 1<sup>er</sup> mai à Salles-la-Source

L'association « *Raminons la cascade* » communique :

« Heureuse d'avoir enfin trouvé des défenseurs bien déterminés à faire cesser le scandale dont elle est victime depuis quatre-vingt années, la cascade a, à son tour, décidé d'entrer en lice. Elle donnera ce premier mai après-midi un spectacle spécialement écrit pour elle. Elle se déplacera exceptionnellement pour la circonstance sur la place haute du village avec ses petites et ses grandes eaux. Il ce sont des cascades de rire qui attendent le public à la faveur de cette satire qu'interpréteront les membres du conseil d'administration de « *Raminons la cascade* ! ». Cette association avait déjà expérimenté la force et l'efficacité de l'humour lors de l'insubmersible vente aux enchères de cette même cascade qu'elle avait managée fin août dernier. Cette fois, elle a choisi de caricaturer à grands renforts de seaux et de haquets la situation obscure à laquelle elle se trouve confrontée. Aux répliques et au jeu des acteurs viendront s'ajouter musiques et chansons pour un divertissement garni tout en drôlerie, fantaisie et poésie.

Rendez-vous donc à 16 heures ce premier mai à Salles-la-Source.

Ce spectacle protestaire interviendra alors que les échéances semblent se rapprocher: une nouvelle réunion de la Commission des sites est annoncée pour le 12 mai. L'association compte

bien redemander à l'Administration préfectorale qui, jusqu'à présent l'a toujours inexplicablement éconduite de ce type de concertation, à y être, cette fois représentée afin d'expliquer deux points essentiels: à moins de 400 litres par seconde il est inutile de parler de cascade à Salles-la-Source; si l'augmentation de la capacité de la conduite envisagée était acceptée, c'en serait fin même du spectacle grandiose de cette cascade en crise.

On peut s'attendre à ce que d'ici quelques semaines la préfète fasse connaître sa décision.

Suivra-t-elle les avis des fonctionnaires qui ont instruit le dossier en donnant une absolue priorité aux intérêts financiers du pétitionnaire tout en refusant d'entendre et de rencontrer les défenseurs légitimes de cet admirable patrimoine et de l'intérêt bien compris des habitants du Vallon? On peut toujours se prendre à rêver que non, en vertu de la plus élémentaire morale républicaine.

Autant dire que, même si « *Raminons la cascade* ! » garde le sens de l'humour, elle est consciente de la gravité de l'enjeu en cours et reste prête à faire face à toute éventualité avec le soutien de tous ses adhérents et sympathisants. D'ores et déjà, elle leur fait savoir qu'il ne nous suffira pas de nous en remettre à la Justice et de nous contenter d'attendre sa décision en laissant le concessionnaire piller effrontément pendant des années encore le bien public. »